

## FAIT DIVERS

### DEMANDE D'INDEMNITES DE MILLIONS DE SHEKELS CONTRE LA KOUPAT HOLIM MEUHEDET



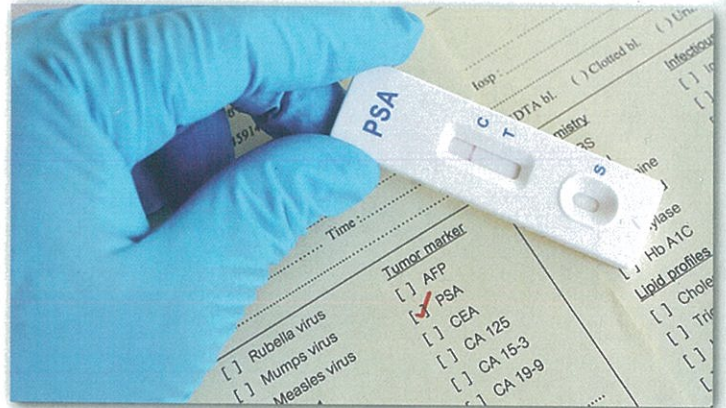
Maître Dotan Lindenberg

Un chauffeur de bus de 59 ans réclame 2.5 millions d'indemnités de la Koupat Holim Meuhedet affirmant qu'un retard de plus de trois ans dans la détection du cancer de la prostate

l'a rendu handicapé à 100%. Dans l'acte d'accusation qu'il a déposé au Tribunal Ashalom par l'intermédiaire de son avocat maître Dotan Lindenberg, il explique que si son médecin de famille avait procédé aux examens nécessaires, notamment à un examen rectal comme mentionné dans une circulaire du ministère de la Santé, il aurait été diagnostiqué à temps. En 2010, le chauffeur de bus s'est plaint à son médecin traitant de difficulté à uriner. Des examens de sang ont alors été effectués et le taux de PSA était de 5.73, soit plus élevé que la moyenne, ce qui aurait dû alerter le médecin. En 2012, soit deux ans après, le chauffeur est de nouveau retourné chez son médecin pour mal de dos et d'épaule. Cette fois, l'examen de sang a révélé un taux de PSA de 24.41. Il a été envoyé faire une échographie des voies urinaires qui était normale. Selon le patient, son médecin lui aurait dit que si l'examen était normal, il n'était pas nécessaire de se rendre chez l'Urologue.

En juin 2013, il s'est rendu à sa Koupat Holim, se plaignant de nouveau de difficultés à uriner. Un examen sanguin lui a révélé alors un taux de 117.72 de PSA et il est envoyé en urgence voir un urologue. C'est seulement à ce moment là qu'un examen rectal est effectué. L'urologue suspecte alors un cancer de la prostate. Une biopsie est faite et révèle un cancer de la prostate avec métastases. A l'hôpital Assaf Arofé, on lui explique qu'à cette étape du cancer, il n'est plus possible d'opérer et qu'il doit subir une radiothérapie et de l'hormonothérapie.

Un expert de l'accusation a déclaré que le conducteur du bus avait été diagnostiqué trois ans trop tard et ce à cause du médecin traitant qui n'avait pas effectué d'examen rectal. Selon lui, un niveau élevé de PSA nécessitait une



visite chez l'urologue, un test sanguin supplémentaire et un examen rectal. Il ajoute qu'un traitement chirurgical à l'avance aurait conduit probablement à un rétablissement complet. "La radiothérapie et l'hormonothérapie ont des effets secondaires graves et ne garantissent pas le rétablissement complet. Cela entraîne une baisse importante de la qualité de vie et des difficultés de fonctionnement." Maître Lindenberg, écrit dans l'acte d'accusation contre la Koupat Holim, qu'elle a fait preuve de négligence, puisque malgré un test de PSA élevé et les plaintes du patient, l'examen rectal n'avait pas été effectué à temps, le patient n'a pas été envoyé chez l'urologue, aucune biopsie de la prostate n'a été faite et aucun suivi effectué. Il affirme qu'en raison du retard important dans le diagnostic, la possibilité d'une chirurgie et d'un rétablissement a été perdue. Le chauffeur de bus réclame donc la somme de 2.5 millions de shekels pour pertes de salaires et retraites, aide de tierce-personne, maux et souffrances et dépenses médicales exorbitantes.

La Défense, quant à elle, déclare qu'un examen rectal n'est pas obligatoire dans ces cas et qu'une biopsie est un test invasif qui peut entraîner des complications. Elle n'est à effectuer que lorsqu'il existe un soupçon spécifique de cancer. Elle ajoute que le chauffeur de bus a ignoré les instructions du médecin, qui traite 40 patients chaque jour et ne peut pas se rappeler si deux mois après l'envoi à l'urologue, le patient a effectivement été le voir.



Denis et Déborah HADDAD  
**CABINET COMPTABLE & FISCAL**

Création d'entreprise, business plan, comptabilité,  
déclarations fiscales et sociales, bilans, fiscalité, audit.

*Partageons ensemble l'esprit d'Entreprise!*

Denis

050 232 11 27

Déborah

054 583 74 63

[www.dh-accounting.net](http://www.dh-accounting.net)

Adresses:  
44/52 Rehov Aotzmaout, Ashdod  
23/11 Rehov Atsionout, Ashdod

Bureau  
08 855 12 33

Fax  
08 865 58 54

